



Concession funeraire

Par lapree

nous sommes deux heritieres.notre pere a vecu 6ans avec une amie sans lien officiel au domicile de celle ci.decede il a ete inhume dans un caveau prevu pour deux , caveau regle par nos soins , concession prise par son amie. exhume a notre demande,nous souhaitons revendre le caveau,quelle sont nos possibilites en sachant que nous n'avons aucune entente avec son amie de l'epoque.merci

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Très cordialement

Par lapree

j'attends une solution a mon probleme.merci de m'aider.cordialement

Par jury34

Dans quel but revendre le caveau?

Les frais d'obsèques sont prélevés sur la succession de toute façon.

Cordialement